

**EPREUVE ECRIT D'ADMISSIBILITE EN FORMATION
D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE**

Lundi 7 juin 2010 de 11h00 à 12h30

Epreuve Bande Sonore

Texte extrait " LES EFFETS DE LA CRISE SUR LES JEUNES DES QUARTIERS "

7 janvier 2010 – Lien social N° 955

Questions :

1/ Quelle est l'idée principale de ce texte. (4 pts)

2/ Dégagez les points principaux de ce texte. (8 pts)

3/ Donnez votre point de vue, argumentez et développez. (8 pts)

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE EN FORMATION
D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE**

Lundi 7 juin 2010 de 8h30 à 10h30

Epreuve de dissertation

Question :

1) Relevez les points essentiels. (8 /20)

2) Que pensez vous du projet d'internat réservés aux élèves perturbateurs, quelle image de la société donne cette proposition ? (12/20)

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE EN FORMATION D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

Monsieur SARKOZY dévoile son projet d'internat réservés aux élèves perturbateurs

Le Monde 6 mai 2010

Le chef de l'Etat devait revenir, mercredi, sur la question de la violence scolaire, depuis le 20 avril, les spécialistes de l'éducation s'interrogeaient. Qu'allaient donc être les " établissements spécialisés " pour élèves perturbateurs dont le chef de l'Etat avait promis la création lors de la prise de fonctions, à Bobigny (Seine Saint Denis), du Préfet Christian Lambert ? C'est ce mercredi 5 mai que Nicolas Sarkozy a décidé de l'annoncer, dans un discours-cadre prononcé devant 300 personnalités conviées à l'Elysée : préfets, recteurs et inspecteurs d'académie.

Le Président de la République devrait dévoiler la création d'internat destinés " aux élèves exclus au moins une fois ", comme l'indique son entourage. Ces nouveaux internats spécialisés seraient des " mini structures ", annexes aux collèges, qui accueilleraient des élèves de 13 à 16 ans.

Il s'agirait de dispositifs dérogatoires dont les équipes seraient composées d'enseignants, d'éducateurs de la Protection Judiciaire de la jeunesse et de jeunes accomplissant un service civique. Un encadrement serré pour prendre en charge les " perturbateurs " que le Président avait décrits, le 20 avril, comme des " *jeunes qui rendent la vie impossible* " au sein de leur établissement, voire " *terrorisent les autres, y compris les parents , y compris les enseignants* " .

Autres facette de cette nouvelle réponse, le projet veut aussi donner une seconde chance à ces exclus à répétition. Il est présenté comme une " *solution éducative* " destinée, notamment , à éviter à ces jeunes de sombrer dans la délinquance. Ce qui permet du même coup à M; Sarkozy de ne pas limiter sa lutte contre les violences scolaires , ou l'absentéisme, à un arsenal purement répressif.

Le 20 avril, M. Sarkozy avait rappelé l'existence des dispositifs relais (classes ou ateliers) , qui accueillent environ 8000 élèves en difficulté scolaire, et des établissements dits " *fermés* " , où sont placés, sur décision judiciaire, les mineurs ayant commis des délits. " *Entre les deux, il n'existe rien* " avait il déploré. C'est ce manque selon lui , que M. Sarkozy entend combler. Les futurs internats, dont l'appellation doit être révélée mercredi ne doivent pas être confondus avec d'autres dispositifs déjà existants et qui ont fait, en leur temps, l'objet d'annonces gouvernementales.